

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 4 décembre 2018, à compter de 20h00.

**Sont présents :**

Messieurs les conseillers Bruno Napert, Daniel Palardy, Claude Lacasse, et Louis Tremblay formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absence motivée des conseillers : Ghislain Beauregard et Patrick Keegan

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

À 20h00 monsieur le maire, Daniel Plouffe, constate le quorum et déclare la session ouverte.

**2018-12-148**

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2018
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 6 novembre 2018 : suivi
  - b) Lecture et adoption des comptes
  - c) Dépôt de documents : aucun document
  - d) FQM – UMQ – Québec Municipal – Renouvellement de l'adhésion 2019
  - e) Calendrier 2019 des séances du Conseil – Adoption
  - f) Projet de Règlement n° 311 concernant la taxation 2019 – Avis de motion et dépôt du projet
  - g) Fermeture des bureaux – Congés des fêtes
  - h) Association des plus beaux villages du Québec – Adhésion 2019
  - i) Règlement n° 309 relatif à la rémunération des élus – Adoption
  - j) Contrôle animalier – Prolongation de l'entente
  - k) Avis de motion et dépôt du projet – Règlement n° 292-2 modifiant le règlement de circulation
  - l) Avis de motion et dépôt du projet – Projet de règlement n° 236-1 modifiant le règlement n° 236 relatif aux nuisances
  - m) Départ – Responsable voirie et aqueduc
  - n) Motion de remerciements – Monsieur André Vincent
- 5) BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
  - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
  - b) Rapport du représentant
  - c) Sécurité civile – Demande d'aide financière – volet 1

7- VOIRIE ET AQUEDUC

- a) Rapport du représentant
- b) Travaux de voirie, signalisation et autres – Engagement
- c) Aqueduc ; inspection et entretien préventif – Octroi du contrat

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a) Rapport du représentant

9- ENVIRONNEMENT

- a) Rapport du représentant

10- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant

11- LOISIRS

- a) Rapport du représentant
- b) Offre de service – Entretien de la patinoire saison 2018-2019

12- AUTRES DOSSIERS

- a) Parrainage Civique de la Vallée-du-Richelieu – Demande de participation financière 2019

13- CORRESPONDANCE

- a) Résolution d'appui concernant le recyclage et réutilisation des plastiques :  
Les villes de Sainte-Julie, D'Otterburn Park et Chateauguay
- b) Résolution de la CMM concernant l'urgence climatique
- c) Versement TECQ – Lettre de confirmation du MAMMOT

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE**

**3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2018 – ADOPTION**

**2018-12-149**

Il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2018 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 6 novembre 2018**

La directrice générale mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

**b) Lecture et adoption des comptes**

**2018-12-150**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de novembre 2018 au montant de 31 375.28\$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

**QUE** la liste des comptes en date du 4 décembre 2018 au montant de 31 375.28 \$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**



**c) Dépôt de documents :**

Aucun document n'est déposé.

**d) FQM – UMQ – Québec Municipal – Renouvellement de l'adhésion 2019**

2018-12-151

**CONSIDÉRANT** le rôle de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans la défense des intérêts des municipalités qui en sont membres et le soutien de la Fédération par des activités de formation ;

**CONSIDÉRANT** l'importance des dossiers actuellement en négociation avec le gouvernement du Québec et la position de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans ces négociations ;

**CONSIDÉRANT** que des informations concernant divers dossiers municipaux à travers le Québec sont disponibles sur Québec Municipal ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

**DE RENOUVELER** les adhésions à :

Fédération québécoise des municipalités	948.98 \$ avant taxes ;
Union des municipalités du Québec (UMQ)	98.00 \$ avant taxes ;
Québec municipal	142.80 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE**

**e) Calendrier 2019 des séances du Conseil – Adoption**

2018-12-152

**CONSIDÉRANT** que l'article n°148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et résolu unanimement :

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront le premier mardi du mois, sauf exception, et qui débiteront à 20h00 :

8 janvier	5 février	5 mars	2 avril
7 mai	4 juin	2 juillet	6 août
3 septembre	1 <sup>er</sup> octobre	5 novembre	3 décembre

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**ADOPTÉE**

**f) Projet de règlement n° 311 concernant la taxation 2019 – Avis de motion et dépôt du projet**

2018-12-153

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Bruno Napert qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 311 concernant le règlement de taxation 2019 de la Municipalité de Calixa-Lavallée. Un projet de règlement est aussi déposé.

**g) Fermeture des bureaux – Congés des fêtes**

2018-12-154

**CONSIDÉRANT** la période des fêtes de Noël et du jour de l'an 2019 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**DE FERMER** les bureaux de la Municipalité pour la période du congé des fêtes, entre le 24 décembre et le 6 janvier 2019.

**QU'**un avis public soit affiché aux endroits prévus pour informer la population.

**ADOPTÉE**

**h) Association des plus beaux villages du Québec – Adhésion 2019**

**2018-12-155**

**CONSIDÉRANT** l'intention de la Municipalité de Calixa-Lavallée de poursuivre l'adhésion à l'Association des plus beaux villages du Québec ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

**DE RENOUVELER** son adhésion à l'Association de plus beaux villages du Québec pour l'année 2019 au montant de 523.50 \$.

**ADOPTÉE**

**i) Règlement n° 309 sur la rémunération des élus – Adoption**

**2018-12-156**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion ainsi que la présentation du projet de règlement ont été donnés lors de la séance ordinaire du 6 novembre 2018 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le « Règlement n° 309 Règlement sur la rémunération des élus ».

**ADOPTÉE**

**j) Contrôle animalier – Prolongation de l'entente**

**2018-12-157**

**CONSIDÉRANT** que notre entente avec l'organisme Fondation Caramel a pris fin le 31 janvier 2018 ;

**CONSIDÉRANT** que l'organisme Fondation Caramel a continué ses services à la municipalité jusqu'à maintenant et ce aux mêmes conditions que ladite entente ;

**CONSIDÉRANT** la lettre de renouvellement en date du 14 novembre 2018 reçue de Fondation Caramel nous offrant de prolonger l'entente jusqu'au 31 décembre 2019 et ce aux mêmes conditions ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

**DE PROLONGER** l'entente ayant pris fin le 31 janvier 2018 jusqu'à maintenant et pour une année supplémentaire avec l'organisme Fondation Caramel et ce aux mêmes conditions que ladite entente ;

**D'AUTORISER** le maire Daniel Plouffe et la directrice générale Suzanne Francoeur à signer la lettre d'entente pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée.

**ADOPTÉE**

**k) Règlement n° 292-2 modifiant le règlement de circulation – Avis de motion et dépôt du projet**

**2018-12-158**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Daniel Palardy, qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 292-2 modifiant le règlement n° 292 concernant la circulation. Un projet de règlement est aussi déposé.

**l) Projet de règlement n° 236-1 modifiant le règlement n° 236 relatif aux nuisances – Avis de motion et dépôt du projet**

**2018-12-159**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Louis Tremblay, qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 236-1 modifiant le règlement n° 236 relatifs aux nuisances. Un projet de règlement est aussi déposé.

**m) Départ – Responsable voirie et aqueduc**

**2018-12-160**

**CONSIDÉRANT** que Monsieur André Vincent responsable voirie et aqueduc, par sa lettre datée du 26 novembre 2018, nous annonce son départ en date du 31 décembre 2018;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

**D'ACCEPTER** le départ de Monsieur André Vincent à titre de responsable de la voirie et de l'aqueduc le 31 décembre 2018.

**ADOPTÉE**

**n) Motion de remerciements – Monsieur André Vincent**

**2018-12-161**

**CONSIDÉRANT** le départ de Monsieur André Vincent en date du 31 décembre prochain ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

**D'OFFRIR** nos plus sincères remerciements pour l'excellent travail accompli tout au long des quinze (15) dernières années à titre de responsable voirie et aqueduc pour la Municipalité de Calixa-Lavallée et lui souhaitons une bonne continuité de retraite.

**ADOPTÉE**

**5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

**a) Rapport du représentant**

Le conseiller Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

**6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

**a) Rapport du représentant**

Le conseiller Patrick Keegan est absent.

**b) Sécurité civile – Demande d'aide financière – volet 1**

**2018-12-162**

**CONSIDÉRANT** que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

**QUE** la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 7 193.74 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900 \$ ;

**QUE** la municipalité autorise la directrice générale Suzanne Francoeur à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

**ADOPTÉE**

## **7- VOIRIE ET AQUEDUC**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Ghislain Beauregard est absent.

### **b) Travaux de voirie, signalisation et autres – Engagement**

**2018-12-163**

**CONSIDÉRANT** le départ du responsable de la voirie en date du 31 décembre 2018;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**D'ENGAGER** Monsieur Yvan Gamache à titre de fournisseur pour effectuer les différents travaux de voirie, signalisation et autres, et ce selon les conditions inscrites au document déposé par la directrice générale

**ADOPTÉE**

### **c) Aqueduc ; inspection et entretien préventif – Octroi du contrat**

**2018-12-164**

**CONSIDÉRANT** le départ du responsable de notre système de distribution d'eau potable en date du 31 décembre 2018 ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service pour l'inspection et l'entretien préventif de notre système de distribution d'eau potable présenté par la Ville de Contrecoeur;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**D'ACCEPTER** l'offre de service présenté par la Ville de Contrecoeur, à savoir :

- Inspection journalière et entretien préventif :  
9 125\$ par année avant taxes
- Intervention ponctuelle :  
60\$ / heure / 1 technicien  
100\$ / heure / 2 techniciens

**D'AUTORISER** le maire Monsieur Daniel Plouffe et la directrice générale Suzanne Francoeur à signer pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée ledit contrat.

**ADOPTÉE**

## **8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

## **9- ENVIRONNEMENT**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Daniel Palardy mentionne que nous avons reçu 24 inscriptions pour le programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques.

## **10- CULTURE ET PATRIMOINE**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Louis Tremblay mentionne que le souper culturel aura lieu le 8 décembre prochain, c'est d'ailleurs mentionné dans l'Oiseau Mouche.

## **11- LOISIRS**

### **a) Rapport du représentant**

Monsieur Claude Lacasse mentionne qu'un concert de Noël aura lieu le 21 décembre prochain à l'église avec contribution volontaire.

**b) Offre de service – Entretien de la patinoire saison 2018-2019**

**2018-12-165**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a procédé à un appel d'offre de service pour l'entretien de la patinoire pour la saison 2018-2019 à deux reprises, soit : le 11 octobre et un rappel le 31 octobre 2018 pour une période se terminant le 21 novembre 2018 ;

**CONSIDÉRANT** qu'une seule offre de service a été reçue en date du 7 novembre 2018, soit celle de Transport C. Jacques et Fils inc. ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

**DE REFUSER** l'offre de service reçue de Transport C. Jacques et Fils Inc. au montant de 7 500 \$, représentant une hausse de 60 % par rapport à la saison dernière et pour laquelle nous ne pouvons apporter justification.

**ADOPTÉE**

**12- AUTRES DOSSIERS**

**a) Parrainage Civique de la Vallée-du-Richelieu – Demande de participation financière 2019**

**2018-12-166**

**CONSIDÉRANT** que l'organisme Parrainage Civique de la Vallée du Richelieu est un organisme qui vient en aide aux personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou du spectre de l'autisme en favorisant leur intégration sociale ;

**CONSIDÉRANT** la demande de participation financière pour l'année 2019 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

**D'ACCORDER** un montant de 50\$ à l'organisme Parrainage Civique de la Vallée du Richelieu pour l'année 2019.

**ADOPTÉE**

**13- CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil prennent connaissance des documents suivants :

- a) Résolution d'appui concernant le recyclage et réutilisation des plastiques :  
Les villes de Sainte-Julie, d'Otterburn Park et Châteauguay
- b) Résolution de la CMM concernant l'urgence climatique
- c) Versement TECQ – Lettre de confirmation du MAMMOT

**14- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

- Aucune personne présente.

**15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2018-12-167**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h10.

**ADOPTÉE**

---

Daniel Plouffe  
Maire

---

Suzanne Francoeur  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière



L'assemblée est close.

*Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Daniel Plouffe  
Maire

---

Suzanne Francoeur  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Je, Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Suzanne Francoeur  
Directrice générale et secrétaire-trésorière